

# Yemaya

N° 24

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

MARS 2007

## Editorial

Chères amies, chers amis,

Dans ce numéro de *Yemaya*, vous trouverez des articles venant du Brésil, de l'Inde, de l'Europe et des annonces concernant un film, de nouvelles publications et une prochaine conférence internationale de femmes.

Comme d'habitude, il s'agit essentiellement d'organisations de femmes de la pêche et de leurs initiatives pour se rapprocher autour de préoccupations communes et créer des réseaux de solidarité. L'article du Brésil, par exemple, montre les efforts soutenus des femmes pour mettre sur pied une organisation nationale de femmes de la pêche sur la base des principes suivants : solidarité, autonomie, démocratie, respect des différences, respect de l'environnement. C'est un combat pour des droits, et comme elles disent, pour la vie.

L'article des Pays-Bas parle d'un programme d'échanges qui a permis à des femmes de VinVis (réseau Femmes de la pêche de ce pays) de recevoir des femmes de NIWIF (réseau Femmes de la pêche de l'Irlande du Nord). Les deux réseaux ont ainsi eu la possibilité de mieux partager leur vécu, de se sentir plus forts, de s'inspirer mutuellement. De telles rencontres, qui s'inscrivent dans un processus plus large, contribuent à tisser des liens de solidarité chez les travailleuses du secteur de la pêche en Europe. En avril 2007, NIWIF recevra d'ailleurs la deuxième Conférence et la deuxième Assemblée générale d'AKTEA (Femmes de la pêche et des cultures marines en Europe).

L'article qui vient de l'Inde concerne les femmes qui récoltent des algues

dans le golfe de Mannar, dans l'Etat du Tamil Nadu, tout au sud du pays. Elles vivent dans un secteur qui est à la fois parc national et réserve de biosphère. Il existe des restrictions en matière d'extraction de ressources, d'herbes marines notamment, ce qui a des répercussions directes sur l'existence d'environ 5 000 femmes vivant de cette activité. On verra les problèmes que cela pose pour leur avenir : jusque-là en effet elles n'avaient pas eu d'autre moyen d'existence. Il faudrait prendre en compte leur situation tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre effective du plan de gestion de cet espace.

Dans un autre article venant de l'Inde, on examine, dans une perspective de genre, le Recensement 2005 des pêches maritimes qui vient d'être publié. Pour définir des politiques et élaborer des plans appropriés, il est indispensable (on l'a dit assez souvent) de pouvoir disposer de données spécifiques sur les femmes qui travaillent directement dans la pêche et dans des activités connexes. Les données fournies par ce document mettent clairement en évidence l'apport important des femmes au secteur de la pêche, en particulier dans la transformation et la commercialisation. Cela devrait constituer un socle pour des recherches et des analyses plus approfondies.

Comme d'habitude, nous vous invitons à faire connaître vos activités, votre vécu, à parler des préoccupations des femmes du monde de la pêche. Pour le prochain numéro de *Yemaya*, les articles devront parvenir avant le 30 mai 2007.



## Sommaire

Brésil.....	2
Inde.....	3, 5
Pays-Bas.....	7
Film.....	10
Publications.....	11
Annonce.....	12

## Amérique latine/Brésil

### Toujours lutter !

*Les femmes de la pêche créent leur propre organisation nationale pour défendre leurs droits, leurs moyens d'existence*

**Naina Pierri, professeur à l'Université fédérale du Paraná, et Man Yu Chang, conseillère pour le Secrétariat d'Etat à l'environnement et aux ressources aquatiques du Paraná**

En mars 2006, les femmes de la pêche du Brésil ont pris une importante décision en vue de renforcer leur organisation et leur mobilisation. Lors de la seconde Conférence nationale sur la pêche, des femmes de diverses régions du pays se sont concertées et sont parvenues à revendiquer leurs droits spécifiques. A la fin de la conférence, une structure nationale indépendante, appelée Articulation nationale des femmes de la pêche, a été créée. Un mois plus tard, les 8 et 9 avril 2006, elle tenait sa première réunion à Recife, dans l'Etat du Pernambuco. Le mois suivant, elle se faisait accepter comme membre à part entière du Conseil national des pêches, qui réunit des groupes d'intérêts et des institutions ayant des liens avec ce secteur d'activité.

Au cours du premier mandat de Luiz Inacio da Silva à la Présidence de la République (2002-2006), deux conférences nationales sur l'aquaculture et la pêche ont été organisées, en septembre 2003 et en mars 2006. Ces assemblées étaient précédées par des réunions dans les différents Etats de la Fédération. En décembre 2004 s'est tenue une réunion nationale des femmes de la pêche, précédée également par des réunions au niveau de chaque Etat.

Ces conférences et ces réunions avaient pour but de permettre aux fonctionnaires et autres responsables gouvernementaux d'avoir des contacts directs avec les gens de la pêche afin qu'il soit tenu compte de leur situation et de leurs revendications dans des politiques publiques spécifiques. Et les travailleurs de la pêche ont assurément trouvé là des occasions favorables pour mieux prendre conscience de leurs intérêts catégoriels et mieux s'organiser. Ces réunions de trois jours chacune ont rassemblé en tout plus de 2 000 représentants venus des diverses régions du pays pour témoigner de leur vécu, définir et analyser

leurs priorités et exprimer leurs doléances. Les déléguées en particulier avaient pleinement conscience que ces occasions étaient exceptionnelles et qu'il fallait en profiter pour renforcer la prise de conscience, l'organisation et la mobilisation, et faire preuve de vision, de courage et de dignité.

La création de l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil était le point culminant d'un processus qui avait commencé il y a trois ans au moins, en septembre 2003, au cours de la première Conférence nationale sur la pêche où des femmes liées à ce secteur ont commencé à débattre de leur situation. Elles ont vite constaté que la Conférence générale ne s'intéressait pas vraiment à leurs problèmes particuliers ; elles ont alors demandé au gouvernement d'organiser une conférence nationale des femmes de la pêche. Leur demande a été acceptée, et c'est ainsi que, l'année suivante (2004), a eu lieu la première Réunion nationale des travailleuses de la pêche, précédée par les réunions au niveau de chaque Etat. Même si la Réunion nationale était organisée par le gouvernement, les femmes ont exprimé vigoureusement et en toute liberté leurs revendications. Tout cela a été bien utile.

Lorsque les femmes sont arrivées à la seconde Conférence nationale générale sur la pêche en mars 2006, elles avaient déjà acquis un certain savoir-faire organisationnel, de sorte que, parmi tous les participants, c'est leur groupe qui a montré la plus grande capacité d'organisation. Elles avaient défini trois objectifs pour cette assemblée : 1) obtenir un créneau dans le programme pour qu'une femme puisse s'exprimer sur leurs besoins particuliers à la cérémonie d'ouverture et de clôture, 2) changer les règles et paramètres de la conférence en ajoutant une clause stipulant que le comité permanent soit à 30 pour cent composé de femmes, 3) obtenir que la Conférence générale approuve le document finalisé à la réunion des Femmes de la pêche de 2004 afin de légitimer la demande des femmes qui veulent être reconnues comme intervenantes à part entière du secteur de la pêche.

Avant l'ouverture de la conférence, les femmes ont fait une manifestation imposante pour attirer l'attention du comité organisateur ; à la suite de quoi il a été prévu qu'une représentante des femmes de la pêche pourrait prononcer une allocution lors de la cérémonie d'ouverture. Le groupe a également obtenu que le



comité organisateur de la conférence comprend 30 pour cent de femmes. Deux cent signatures ont été collectées pour obtenir ce changement à l'assemblée générale, ce qui a été le cas avec l'approbation de tous les délégués. Le groupe a par ailleurs obtenu 400 signatures en l'espace de deux heures pour réclamer un changement de la législation qui permette de reconnaître officiellement le travail des femmes lié directement ou indirectement au secteur de la pêche. Avant et après capture, les femmes sont généralement présentes dans plusieurs activités, et on espérait que cette initiative contribuerait à une meilleure prise en compte de ce travail et à l'attribution de droits sociaux aux femmes de la pêche.

A la suite d'une intense et fructueuse mobilisation, le groupe de femmes s'est réuni une fois de plus et a mis sur pied l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil. Cette nouvelle structure a tenu sa première réunion à Recife, les 8 et 9 avril 2006, avec l'appui du Conseil Pastoral des pêcheurs (CPP), un organisme de l'Eglise catholique orienté vers le travail social. Il y avait là environ 70 participantes. Les femmes ont débattu des principes et objectifs de la structure et défini un premier plan d'action pour le prochain mandat. Un document fondateur a été écrit, qui retrace l'historique du combat des femmes, expose leurs principaux problèmes, définit les principes et précise les doléances. Les principes retenus sont les suivants : solidarité, autonomie, démocratie, respect des différences, respect de l'environnement. Parmi

les demandes prioritaires, citons : valorisation de l'identité des femmes et lutte contre toute forme de discrimination et de violence. Le document fondateur se termine par la phrase suivante : « La lutte pour la vie, toujours ! », ce qui résume l'état d'esprit de ces femmes courageuses. Les enjeux principaux maintenant c'est de développer la participation de la base, de faire prendre conscience des questions de genre et de groupe social, de mobiliser encore plus à la fois au niveau local et régional et national.

Pour contacter Naina Pierri, taper [nainap@click21.com.br](mailto:nainap@click21.com.br); pour contacter Man Yu Chang, taper [manyu@click21.com.br](mailto:manyu@click21.com.br)

## Asie/Inde

### Incertitudes pour l'avenir

*Les ramasseuses d'algues dans le golfe de Mannar, au Tamil Nadu, sont confrontées à un avenir incertain*

**Cet article est tiré d'un entretien entre Ramya Rajagopalan, consultante, Centre de documentation de l'ICSF**

Shanti est une femme de 34 ans qui habite Meenarvarkuppam, un petit village de pêcheurs situé sur la côte de Kilakarai dans le district de Ramanathapuram, Etat du Tamil Nadu, Inde. Depuis l'âge de 10 ans, elle récolte des algues autour des îles du golfe de Mannar. Elle fait ce travail tous les jours, sauf le vendredi, car les responsables du village ont décidé qu'il n'y aurait pas de collecte ce jour-là. Les femmes de Meenarvarkuppam se rendent régulièrement sur les îles de Appa, Valia, Luli, Lusa et Manali.

Auparavant, Shanti restait sur les îles pendant la haute saison (de décembre à février) pour sa collecte. Maintenant elle s'y rend en *vallam* (canot) équipé d'un moteur hors-bord. Elle est dans un groupe de dix autres femmes, avec un homme chargé de la navigation. Elles partent vers 6 h du matin, après avoir préparé leurs deux repas avant d'embarquer, et reviennent vers 6 h du soir.



Comme toutes les autres femmes, Shanti fait le travail à la main et utilise des lunettes pour protéger les yeux. Un filet est attaché autour de sa taille et aux pieds elle a des sortes de nageoires en métal. Elle plonge jusqu'à 6-7 m pour récupérer des coquillages et des herbes marines. Elle passe huit heures chaque jour dans l'eau, souvent jusqu'au cou, et est fréquemment penchée en avant pour saisir les algues. Cela lui rapporte entre 50 et 100 roupies (0,87-1,74 •) pour une journée, ce qui constitue l'une des principales rentrées d'argent de la famille (les parents et leurs trois filles).

La récolte des herbes marines se fait sur une période de six mois au mieux, d'octobre à mars, car les vents sont trop forts le reste de l'année. Même durant la bonne saison, il n'est pas possible de ramasser des algues lorsque l'eau est trop trouble. En dehors de la saison, Shanti attrape des poissons et des crabes.

Elles sont une cinquantaine de femmes du même village à aller régulièrement collecter des herbes marines sur ces îles. Elles ramènent en tout environ 500-600 kg pour la journée. Elles ramassent aussi divers mollusques et des beaux coquillages. Aucune ne voudrait que leurs enfants aient à vivre de cette activité.

Les principales espèces ramassées sont *Gelidiella acerosa* et *Sargassum*. Elles sont vendues fraîches au commerçant qui vient les prendre au village, au prix de 4 roupies (0,7 •) le kilo pour la première et 10 roupies (0,17 •) pour la seconde. La première se récolte tout au long de l'année tandis que la saison pour la seconde ne dure que trois mois (octobre, novembre, décembre). Les commerçants qui prennent ces algues les sèchent ensuite et les revendent à deux fabriques d'agar (gélifiant) situées à Madurai.

La récolte se fait sur les îles proches de Meenavarkuppam dans le chapelet d'îles (21 en tout) qui s'étire le long du golfe de Mannar. En 1986, dans le cadre de la Loi sur la protection de la nature (WPA 1972), le gouvernement du Tamil Nadu a classé cette région comme Parc national (aire marine protégée). Il est géré par la Direction de l'environnement et des forêts (service des Wildlife Warden).

Ces herbes poussent seulement dans des eaux peu profondes autour des îles. Selon la Loi de protection de la nature (1972), il est interdit de prélever un

produit quelconque dans un parc naturel. Entre 1986 et 2002, la réglementation n'était pas appliquée de façon stricte. C'est seulement en 2002 qu'on a demandé aux gens d'arrêter de ramasser des algues dans ces endroits.

Ces îles constituent la zone centrale de la Réserve de biosphère du Golfe de Mannar créée en 1989. Dans le cadre de la gestion de cet espace a été mis en œuvre en 2002 un Programme PNUD-GEF-GOI (Programme des Nations unies pour le développement-Fonds pour l'environnement mondial-Gouvernement indien). Et pour gérer les aspects pratiques a été créé le GOMBRT (Gulf of Mannar Biosphere Reserve Trust). Pour discuter des stratégies possibles de préservation des algues dans le cadre de ces initiatives, un certain nombre de rencontres ont été organisées entre scientifiques, ramasseuses d'algues, commerçants et industriels.

Dans le golfe de Mannar, environ 5 000 femmes réparties dans une vingtaine de villages vivent de la collecte d'herbes marines. Beaucoup d'entre elles ont adhéré à l'Union syndicale des pêcheurs de Ramnad. Les restrictions soudainement apportées en 2002 ont eu de sérieuses répercussions sur la vie de ces femmes. Plusieurs discussions ont eu lieu dans le cadre de l'union syndicale et du village, et il a été décidé de réglementer l'activité de collecte (méthodes de prélèvement, jours autorisés...). Avant 2005, on utilisait des râtaux métalliques pour ramasser l'algue, ce qui était préjudiciable à leur propagation ultérieure. En 2006, l'union syndicale et un certain nombre de villages ont décidé de rejeter cette méthode. On a aussi demandé aux courtiers de ne plus acheter les lots ramassés de cette manière.

Malgré ces initiatives d'autorégulation, ces femmes sont fréquemment importunées par les gardes parce que le prélèvement d'algues autour des îles est officiellement interdit. Elles doivent donc faire le cadeau aux gardes et rangers pour pouvoir pratiquer leur activité traditionnelle.

Le 17 décembre 2006, pour parler de tous ces problèmes, s'est tenue une réunion à laquelle étaient conviés les ramasseuses d'algues, les grossistes, les industriels (l'Association nationale des fabricants d'agar et alginate), les instituts de recherche, le GOMBRT et les gestionnaires du Parc national du



golfe de Mannar. Il a été décidé qu'il faudrait éviter de prélever des algues dans le périmètre du parc national, éviter d'utiliser des instruments destructeurs. Et la collecte serait interdite en mars, avril et mai, qui est la saison de repousse et de prolifération des algues. Il a été demandé aux commerçants de proposer un prix convenable suivant l'espèce et la qualité et de s'abstenir d'acheter des produits immatures ou prélevés par des méthodes destructives. Au GOMBRT, il a été demandé d'aider les femmes à s'organiser en groupes d'auto-promotion (SHG) pour faire de la culture d'algues, et aussi de sensibiliser les divers intervenants à l'importance des algues dans la préservation de la biodiversité.

La période de fermeture de trois mois approchant, les femmes craignent les conséquences de cette mesure, étant donné que la collecte d'algues constitue pour elles la principale source de revenu. Dans la plupart des villages, on n'a guère prévu de solution de rechange pour compenser cette perte d'activité forcée. Pour le moment, on essaie de voir dans quelle mesure la culture de *G. acerosa* et de *Sargassum* serait rentable.

Les femmes ramasseuses d'algues du golfe de Mannar sont donc confrontées à de nombreux problèmes : restrictions sur l'accès à la ressource et la façon de récolter les algues, période de fermeture, prix déprimés... Pour qu'elles puissent continuer à vivre de cette activité professionnelle (la seule qu'elles

connaissent), il faudrait que leur avenir soit pris en compte dans le prochain plan de gestion du parc national et de la réserve de biosphère. Beaucoup dépendra aussi de la façon dont tout cela sera mis en œuvre.

Pour contacter Ramya, taper [ramya.rajagopalan@gmail.com](mailto:ramya.rajagopalan@gmail.com)

## Asie/Inde

### Sortir les bons chiffres

*Le Recensement 2005 des pêches maritimes donne des informations sur l'apport des femmes dans des activités liées à la pêche*

**Chandrika Sharma, Secrétaire exécutive du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF)**

Le secteur de la pêche en Inde fournit du travail à plusieurs millions de personnes. Si l'on veut que les systèmes de gestion fonctionnent bien, il va sans dire qu'il faut pouvoir disposer de données fiables sur les gens qui prélèvent, transforment et commercialisent le poisson. La gestion des pêches consiste en effet à gérer à la fois des ressources humaines et des ressources halieutiques et leur interaction.

Le Recensement des pêches maritimes 2005, lancé à la demande de la Direction de l'élevage, de l'industrie laitière et de la pêche du Ministère central de l'agriculture, et réalisé par le CMFRI (Institut central de recherche sur les pêches maritimes) représente un bel effort en ce sens. Il y a là une abondance de données qui seront assurément bien utiles aux décideurs, aux chercheurs et à d'autres personnes concernées par ce secteur économique.

Le recensement précédent, réalisé également par le CMFRI, remontait à 1980. Il portait sur 2 132 villages de bord de mer, avec 1 442 sites de débarquement et 333 038 ménages. Celui de 2005 porte sur 3 202 villages de marins-pêcheurs, 1 332 sites de débarquement et 756 212 ménages (soit un total de 3,52 millions de personnes) dans tous les Etats et Territoires de l'Union indienne ayant une façade maritime. Les îles Andaman et Nicobar et les Lakshadweep ne sont pas comprises.

Ce document offre notamment des données sur les femmes qui travaillent dans des activités liées à la pêche maritime. En Inde comme ailleurs, elles ont longtemps fait défaut dans les statistiques relatives à ce secteur, et c'était une lacune majeure. Il a été dit maintes fois que cette absence accentuait le caractère invisible des femmes et de leur apport dans ce secteur. Cela explique en grande partie pourquoi les politiques des pêches ferment les yeux sur les aspects de genre, et que l'on considère que la pêche est une affaire d'hommes.

Les objectifs principaux du recensement étaient les suivants :

- Déterminer l'importance de la population et sa structure au niveau micro ;
- Décrire la situation des populations de pêcheurs en matière éducative et socio-religieuse ;
- Déterminer le nombre de pêcheurs en activité ;
- Déterminer séparément le nombre d'hommes et de femmes dans les diverses activités relevant de la pêche ;
- Déterminer le nombre de bateaux et d'engins de capture possédés par les pêcheurs ;
- Quantifier le nombre de bateaux et d'engins de capture dans les pêcheries ;
- Obtenir des informations sur les infrastructures disponibles (sites de débarquement...) ;
- Obtenir des informations sur d'autres installations utiles et les aspects sociaux ;
- Collecter de l'information sur le nombre de villages de pêcheurs, les sites de débarquement, les populations de pêcheurs, les pêcheurs en activité, le statut professionnel, les bateaux et l'équipement...

Conformément à ces objectifs, le recensement fournit des informations détaillées sur divers aspects du secteur de la pêche : importance et structure de la population, niveau d'instruction, bateaux et équipement, propriétaires, et également services essentiels tels que santé et éducation. Voici une brève analyse de cette somme de données dans une perspective de genre :

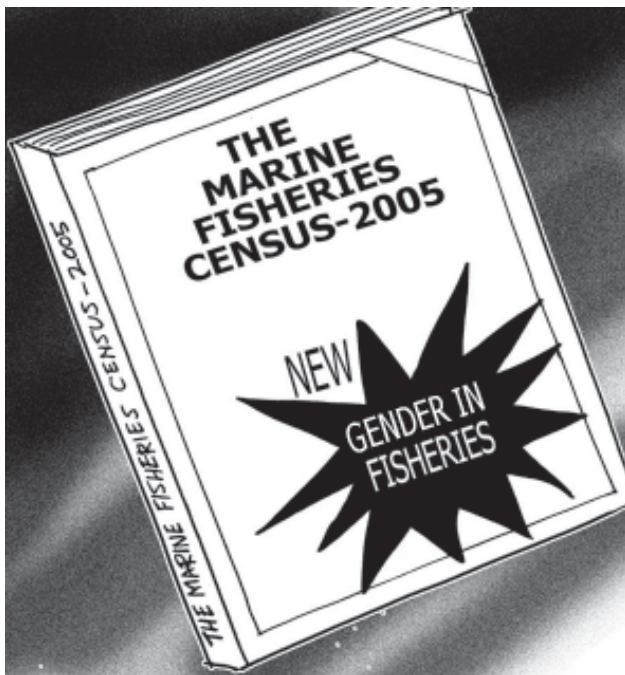
Il est noté que les femmes représentent 48,6 pour

cent de la population ayant une activité de pêche maritime, soit 948 femmes pour 1 000 hommes. Selon le Recensement général de 2001 (voir [http://www.censusindia.net/t\\_00\\_003.html](http://www.censusindia.net/t_00_003.html)), le sex-ratio pour l'ensemble du pays est de 933. Pour les communautés de pêcheurs, le sex-ratio est de 980 au Kerala (le plus élevé), de 898 (le plus bas) au Bengale occidental. Toujours selon le recensement de 2001, le sex-ratio pour l'ensemble du Kerala est de 1 058, et de 934 pour le Bengale occidental. Pourquoi le sex-ratio dans les communautés de pêcheurs du Kerala est-il si bas alors qu'il est plutôt favorable pour l'ensemble de cet Etat ? Un certain nombre d'aspects de ce type méritent d'être approfondis par les chercheurs et autres personnes impliquées dans ce secteur.

Le Recensement donne toutes sortes d'informations sur la situation dans les communautés, notamment s'il y a de l'électricité, une route, des services bancaires, sanitaires, scolaires, et sur le logement, l'adhésion à une coopérative. Il y a aussi des détails sur les infrastructures disponibles pour les activités de pêche : chantier naval, fabrique de glace, entrepôt frigorifique, atelier de congélation, conserveries, espaces et abris pour traiter le poisson, fabrique de farines. Toutes ces informations devraient inciter les décideurs à améliorer les infrastructures, à offrir de nouveaux services. Le prochain recensement pourrait peut-être parler aussi de l'adduction d'eau et de l'assainissement, qui sont des problèmes lourds dans de nombreuses communautés.

Le recensement classe comme « marin-pêcheur » toute personne (homme et femme) pratiquant la pêche maritime ou toute autre activité liée à la pêche maritime, ou les deux à la fois. Dans les activités de pêche, on inclut également la collecte de larves et immatures. Il y a un grand nombre d'informations sur les pêcheurs en activité (à plein temps, à temps partiel, occasionnels). Mais comme il n'y a pas de séparation des données concernant les hommes et les femmes, il est difficile d'estimer le nombre de femmes qui pratiquent la pêche proprement dite. Même si leur nombre est limité, il eut été bon de connaître ce chiffre. Sur certaines parties du littoral, des femmes pêchent des larves de crevettes, ramassent des coquillages, des algues, attrapent des crabes, travaillent à la senne de plage... En matière de propriété de bateaux et





De toutes ces données, il ressort clairement que les femmes sont bel et bien présentes dans le secteur de la pêche maritime en Inde. Espérons qu'il sera fait un usage judicieux de ces informations pour élaborer des politiques visant à renforcer leur rôle dans ces diverses branches d'activité et aussi stimuler la recherche dans ce domaine.

Espérons que de nouveaux recensements seront organisés à dates régulières et que la méthodologie fera des progrès, qu'on ajoutera aux aspects traités, qu'on renforcera la fiabilité des données. Il faudrait aussi voir dans quelle mesure on pourrait mieux intégrer ce Recensement des pêches maritimes au Recensement national. On s'inspirera sans doute pour cela de ce qui s'est déjà fait dans d'autres pays.

*Pour contacter Chandrika, taper [icsf@icsf.net](mailto:icsf@icsf.net)*

d'engins de capture, il aurait également été intéressant d'avoir des données ventilées par sexe.

C'est le cas pour des activités liées à la pêche : commercialisation, transformation, fabrication de filets, main-d'œuvre diverse... Ce recensement indique que les femmes du monde de la pêche travaillent surtout dans la vente (41,8 pour cent), ou comme main-d'œuvre diverse (18,4 pour cent) et dans la transformation (18 pour cent). Dans le total des gens ayant une activité de commercialisation, on compte 73,6 pour cent de femmes, et c'est 75,7 pour cent pour la transformation. Là il est clair que les femmes prédominent.

Les Etats côtiers où l'on trouve le plus de femmes dans la commercialisation est le Maharashtra (39,288), le Tamil Nadu (31,019), l'Andhra Pradesh (27,160). Pour la transformation du poisson, citons l'Andhra Pradesh (24,524), l'Orissa (16,447), le Maharashtra (8,584). Ce sont les hommes, par contre, qui prédominent dans la réparation des bateaux, la fabrication des filets, les emplois à la pêche proprement dite.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les chiffres globaux. La population de pêcheurs est évaluée à 3 519 116 personnes, dont 889 528 classées comme pêcheurs en activité. Dans les activités liées à la pêche, on compte 390 928 hommes et 365 463 femmes (soit 48,3 pour cent).

## Europe/Pays-Bas

### Partager, apprendre, inspirer

*Des femmes du monde de la pêche d'Irlande du Nord rencontrent leurs collègues néerlandaises*  
**Cornelie Quist, sympathisante de VinVis et membre de l'ICSF, à partir d'informations fournies par Louise Henning et Trish Slater (NIWIF), Marja Bekendam et Mariet Groen (VinVis)**

En septembre 2006, quatorze personnes du réseau des femmes de la pêche d'Irlande du Nord (NIWIF) sont allées aux Pays-Bas pour rencontrer leurs collègues du réseau des femmes de la pêche de ce pays (VinVis). Cela faisait suite à des contacts pris en mai dernier lors de la réunion fondatrice d'AKTEA, le réseau des femmes de la pêche et des cultures marines en Europe.

NIWIF est une nouvelle structure qui chapeaute divers groupements de femmes de la pêche (WIF) basés dans les trois principaux ports de pêche d'Irlande du Nord, à savoir Kilkeel, Ardglass et Portavogie. Elle a été lancée par des membres du Groupe d'appui des femmes de pêcheurs de Kilkeel qui avaient participé à plusieurs rencontres WIF en Europe et avaient été intéressées par les réseaux de ce type

existant déjà dans certains pays, notamment VinVis. NIWIF a choisi VinVis pour un premier voyage d'échanges parce que VinVis existait depuis six ans et que les femmes d'Irlande du Nord souhaitent s'inspirer de l'expérience des Hollandaises, trouver des idées pour relancer leurs pêcheries en perte de vitesse.

VinVis est un réseau de femmes participant à des entreprises de pêche familiales des principales régions maritimes du pays. Les Hollandaises ont pris à cœur d'accueillir au mieux leurs collègues irlandaises. Elles ont décidé d'organiser la visite autour des trois principales communautés de pêche : Wieringen (multispécifique), Lauwersoog (crevette), Urk (poisson plat et anguilles). Il s'agissait de familiariser les Irlandaises avec l'histoire de ces communautés, leur mode de vie et les initiatives engagées avec succès pour redynamiser la pêche et la société locales.

Les Irlandaises ont visité plusieurs musées de la pêche et se sont promenées à pied dans de vieux villages pleins de pittoresque. Elles sont allées dans des ports où des initiatives intéressantes avaient été lancées : étal de poisson frais, endroit sympathique proposant des plats de poisson, à imiter ensuite chez soi... Elles ont également visité une criée électronique, considérée comme un bon système qui permet aux pêcheurs d'obtenir de meilleurs prix de vente. Elles ont pris un déjeuner à bord d'un ancien chalutier-crevettier sorti de flotte et converti en attraction touristique. Son ancien patron-pêcheur a fait l'historique des pêcheries de crevette et de leurs problèmes. Une visite avait été prévue dans la plus grosse entreprise crevette d'Europe, mais elle a été annulée au dernier moment, probablement parce que la direction craignait qu'on leur fasse une mauvaise publicité à un moment où les relations entre cette société et les pêcheurs de crevette du pays étaient tendues (voir *Yemaya*, juillet 2003). Les Irlandaises ont été bien surprises d'apprendre que les crevettes locales étaient transportées par camion du nord des Pays-Bas jusqu'en Afrique du Nord (Maroc) pour être décortiquées !

Au cours du séjour, une journée entière a été consacrée à des échanges entre les deux délégations. Comme on était entre femmes, cela a été l'occasion de conversations à cœur ouvert. Toutes ont été surprises de constater que leurs problèmes, en tant que femmes de pêcheurs, étaient très similaires, car

dans les deux pays la pêche est mal en point. Citons certains de ces problèmes : coups durs personnels (dépôt de bilan de l'entreprise familiale, perte d'un mari en mer...), difficultés familiales ou communautaires (chute des revenus, départ des jeunes, suppression de services publics dans les bourgades, augmentation du nombre de divorces...). Les femmes ont dit que la qualité de la vie familiale s'est nettement détériorée parce que les maris doivent maintenant faire des marées de plus d'une semaine pour réaliser des recettes convenables ; et pendant leur absence, ce sont les femmes qui assument toutes les responsabilités. Tous les revenus issus de la pêche retournent au bateau, de sorte que, en plus d'effectuer à terre des tâches liées à l'activité de pêche, les femmes sont maintenant obligées de trouver un autre travail en dehors du secteur de la pêche pour compléter ce qu'apporte le mari afin de nourrir, habiller, scolariser les enfants. Les femmes disent que leur mari est maintenant toujours fatigué et préoccupé, ce qui n'est pas bon non plus pour les relations de couple et pour l'environnement des enfants. Elles remarquent aussi que, au sein des communautés, les pêcheurs sont devenus plus individualistes, qu'ils ont perdu l'esprit coopératif, perdant de ce fait leur influence et la maîtrise des choses. Aujourd'hui, disent-elles, ce sont les sociétés commerciales qui contrôlent la situation.

On a consacré beaucoup de temps à débattre des possibilités d'adaptation. Certaines femmes ont parlé des solutions trouvées par leur famille pour rebondir. Une Irlandaise a raconté le processus de sortie de flotte du bateau familial et l'ouverture d'un atelier de transformation de crabe. Elle et son mari ont appris le métier sur le tas, et beaucoup travaillé ensemble pour finalement parvenir à des revenus stables et retrouver un bon niveau de vie. Une Hollandaise a raconté comment elle et son mari ont réussi à diversifier l'activité économique familiale en optant pour un temps partiel dans la pêche complété par une affaire de décoration-construction.

On a souligné l'importance d'une bonne collaboration, d'une bonne communication entre le mari et la femme, sur la base de l'égalité. Les femmes étaient d'avis qu'elles pouvaient intervenir efficacement pour élargir l'horizon du mari. Elles ont insisté aussi sur la nécessité d'inculquer aux enfants et à la communauté l'importance de l'identité culturelle, qu'il faut



préservé. Autrement, cet héritage sera perdu en moins de dix ans.

Les Irlandaises ont été assez impressionnées par la façon dont les localités de pêcheurs aux Pays-Bas parvenaient à préserver leur culture en entretenant fort bien des musées consacrés à la pêche, en lançant des actions collectives visant à promouvoir la production locale, à mettre en valeur un certain mode de vie. On a aussi compris que les femmes devaient aller de l'avant, se manifester et participer aux débats publics relatifs aux politiques de pêche, à la gestion des pêcheries, cela afin de défendre au mieux les intérêts de leurs familles et de leurs communautés. Les femmes étaient d'avis que, pour réduire l'effort de pêche, il ne fallait pas passer par des règlements compliqués imposés par l'Etat mais au contraire appliquer des mesures décidées par les communautés concernées elles-mêmes. Pour que cela puisse se faire, les femmes auront à jouer de leur force de persuasion afin de rassembler tout le monde au sein de la communauté, ce qui n'est pas une tâche aisée, conviennent-elles.

Après cette assemblée, il y a eu un joli buffet composé de plats de poisson faits maison grâce aux talents des femmes de Vinvis. Les hommes aussi étaient invités. Dans son allocution, le responsable de l'organisation professionnelle a salué cette initiative d'échange international, disant que les hommes feraient bien de s'en inspirer.

Le programme s'est terminé par une visite au monument élevé à la mémoire de ceux de Urk (la

plus importante localité de pêcheurs du pays) qui ont perdu la vie en mer. Cela a été un moment de tristesse car le groupe des Irlandaises comptait trois veuves qui avaient perdu leur mari dans un accident en mer. Il y avait là un sentiment de profonde sympathie entre les femmes ; des larmes ont coulé et des mains se sont serrées.

Les femmes se sont séparées dans une atmosphère de cordiale amitié, disant combien cette visite les avait dynamisées et informées. Elles se retrouveront cette année lorsque NIWIF accueillera la prochaine réunion d'AKTEA en avril 2007. Les autres groupes européens des Femmes de la pêche (WIF) seront à leur tour informées du succès de cette visite d'échange, et on espère bien que d'autres initiatives de ce genre seront prises.

Voici quelques témoignages de participantes à cet échange :

« Nous avons été impressionnées par l'enthousiasme de ces femmes de marins hollandais qui veulent faire vivre la pêche, par tout le soutien qu'elles apportent à leurs maris ». (une femme de NIWIF)

« En ces temps de mondialisation, il est bon d'apprendre qu'il y a encore des gens qui se soutiennent et lèvent le poing pour défendre leurs communautés et l'entreprise familiale ». (une femme de VinVis)

« A Zoutkamp, nous avons visité un musée qui nous a beaucoup intéressé et qui nous a donné des idées pour un musée qu'il est prévu de créer dans un avenir proche à Kilkeel ». (une femme de NIWIF)

« Cela a été une grande expérience pour nous, les femmes de VinVis, d'organiser cet événement toutes seules, sans aucun soutien financier, seulement en faisant preuve d'imagination et en se serrant les coudes. Cela a resserré nos relations et nous a donné un surcroît d'énergie. C'était aussi très intéressant de regarder nos communautés à travers le regard de ces visiteuses. Nous avons beaucoup appris. » (une femme de VinVis)

« Cette visite sur le terrain a été fort intéressante et nous remercions toutes celles qui ont participé à son organisation ». (une femme de NIWIF)



« Continuons à tisser notre réseau, à écouter, à apprendre, à nous soutenir mutuellement. Ainsi nous protégerons ce qui nous tient à cœur : notre mode de vie ». (une femme de Vin Vis)

Pour contacter Cornélie, taper [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)

## Film

### Produit sauvage

*Wild Caught, ou l'histoire et la lutte d'une localité de pêcheurs aux Etats-Unis, documentaire, 2006, 98 minutes. Producteur : Matthew Barr*

**Cette présentation, extraite du site <http://www.unheardvoicesproject.org/background.html#>, est signée de Matthew Barr lui-même**

*Wild Caught* est un long-métrage qui décrit la vie de petits pêcheurs de Snead's Ferry, modeste bourg de Caroline du Nord situé au bord d'une lagune.

Depuis plus de 300 ans, des pêcheurs ont vécu là précairement de leur production de poissons, crevettes, palourdes... Sous l'effet de la mondialisation, des importations, du prix du carburant, de l'urbanisation rampante du littoral, leur mode de vie profondément enraciné et défendu avec obstination est désormais menacé. Ils ne sont pas obsédés par l'argent : ils pêchent parce que c'est comme ça et que de toute façon ils aiment ça. Ils sont parmi les derniers esprits libres des Etats-Unis, et leur lutte pour se maintenir à flot à Snead's Ferry illustre bien ce qui est en train de se passer dans ce pays et sur toute la planète.

En 1999, à North Topsail Beach, je regardais souvent les bateaux crevettiers entrer dans la passe pour rejoindre l'Intracoastal Waterway. Par curiosité, j'ai pris ma voiture pour aller voir où ces marins accostaient. C'est ainsi que j'ai découvert le bourg de Snead's Ferry. A cette époque, ces pêcheurs avaient des difficultés mais ils faisaient bouillir la marmite, et leur production était ce qu'on peut trouver de mieux en matière de fruits de mer. Le métier qui les faisait vivre est considéré comme le plus dangereux

qui soit : la mort et les blessures sont choses communes. Ces petits pêcheurs traditionnels ont toujours eu le souci de travailler en harmonie avec leur environnement, de veiller au bon état de la ressource dont ils dépendaient. D'un point de vue administratif, ils sont catalogués sous « pêche commerciale », où ils côtoient les gros chalutiers-congélateurs avec lesquels ils n'ont pas plus d'affinité qu'avec les habitants de la lune.

En 1999 et 2000, quand j'ai commencé à les filmer, les choses étaient difficiles mais gérables. A mesure que je me faisais accepter dans la bourgade, les pêcheurs et leur famille parlaient de ce qu'ils connaissaient, des techniques de capture, d'anecdotes de mer. Ils pratiquaient une pêche durable, avec des prélèvements modestes dans la ressource locale : de la bonne écologie. Leur savoir-faire, hérité des générations précédentes est énorme. Certains ont passé la moitié de leur vie en mer.

Derrière les détails des opérations de pêche qui me fascinaient et les récits de mer, la philosophie de ces gens donnait une nouvelle consistance au tableau. Pourquoi ce mode de vie est-il si prenant ? Cela vient-il de la forte dose de spiritualité que ressent le pêcheur sur l'océan ? A quoi correspond le sentiment de liberté auquel ces gens faisaient tout le temps allusion ?

Ce documentaire concerne aussi la communauté, si difficile à percevoir malgré son rôle central pour notre



nature humaine. Les gens de Snead's Ferry ont un profond sentiment de groupe, de solidarité. Même s'ils ont peu d'argent, ils cherchent vraiment à se retrouver, s'entraider.

Mais l'histoire a fini par bien mal tourner. Les pêcheurs de Snead's Ferry ont dû faire face trop longtemps à des règlements compliqués, à toutes sortes de difficultés. A partir de 2005, la concurrence des produits importés à bas prix s'est renforcée, à quoi s'ajoutaient l'urbanisation rapide du littoral, l'augmentation des taxes et impôts et du prix du carburant. En 2006, la plupart des cabanes de pêcheurs sont à vendre et les gens ne savent pas s'ils pourront encore tenir le coup.

C'est de tout cela qu'il est question dans *Wild Caught/Produit sauvage*

## Publications

### Perspectives de genre

***Ce document de la série Dossiers Yemaya reprend, classés par région, des articles parus dans notre bulletin***

Partout dans le monde, les femmes des communautés de pêcheurs jouent un rôle essentiel, en aidant à des activités de pêche, en s'occupant du ménage, en participant à la vie sociale et culturelle. Leur contribution est indispensable pour la vie de ces communautés, pour la pêche elle-même. Malheureusement, on sous-estime souvent, on ignore parfois carrément cet apport.

Le bulletin *Yemaya*, qui traite des questions de genre dans la pêche, a été lancé en 1999 afin d'attirer l'attention sur ces problèmes et faire connaître les initiatives prises par les femmes pour s'organiser et défendre leurs intérêts et ceux de la population en général. Il se voulait un moyen d'échange d'expériences, de points de vue, de stratégies.

Le présent dossier en format électronique réunit par région (Asie, Afrique, Amérique latine, Europe, Pacifique, Amérique du Nord) des textes extraits de ce bulletin. Ils donnent à la fois une idée d'ensemble

des problèmes importants auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions du monde et des détails sur diverses actions entreprises par elles, dans le cadre local, national ou régional, pour améliorer leur situation.

Ce dossier peut être téléchargé, en anglais, français ou espagnol, sur le site de l'ICSF (cliquer sur *Yemaya Dossiers et Perspectives de genre*).

## Publications

### Les aspects de genre dans les catastrophes naturelles

***Directives pour la prise en compte des aspects de genre dans la gestion des catastrophes : mesures pratiques pour répondre aux besoins des femmes, pour respecter et protéger leurs droits humains. Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APWLD), 2006, 84 p.***

Cet ensemble de directives a été élaboré afin d'aider les gouvernements, le secteur privé et la société civile à mieux s'occuper des femmes qui sont victimes d'une catastrophe naturelle. Il s'agit de mesures pratiques, faciles à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des femmes dans ce genre de situation. Elles sont réparties en trois catégories : actions à entreprendre immédiatement, actions à moyen terme, actions sur le long terme. Il peut y avoir des chevauchements dans leur mise en œuvre compte tenu des nécessités du terrain.

Ces directives sont le produit du Projet de documentation intitulé *Enquête sur les violations des droits humains des femmes à la suite du tsunami en Inde, Indonésie, Thaïlande et Sri Lanka et du tremblement de terre du 8 octobre 2005 au Pakistan*. Ce travail a été coordonné par l'APWLD, réseau de défense des droits de la femme qui regroupe 140 personnes et structures affiliées dans vingt-trois pays de la région Asie-Pacifique.

Ce document peut être téléchargé sur [http://www.apwld.org/pdf/Gender\\_Sensitive.pdf](http://www.apwld.org/pdf/Gender_Sensitive.pdf)



## Annonce



*Conférence AKTEA :  
Femmes de la  
pêche et des  
cultures marines –  
Mettre en relation  
les communautés  
pour construire  
l'avenir, Annalong,  
Irlande du Nord, 27-  
28 avril 2007*

La deuxième Conférence et la deuxième Assemblée générale d'AKTEA (Réseau européen des organisations de femmes de la pêche et des cultures marines) se tiendront en Irlande du Nord en avril 2007. NIWIF (le réseau des femmes de la pêche d'Irlande du Nord) jouera les hôtes. La conférence comprendra deux parties. Dans la première, on parlera des actions à entreprendre vis-à-vis des institutions européennes. Les principaux sujets à aborder sont : la Politique européenne des pêches et les organisations de femmes, le Fonds européen de la pêche (2007-2013) et les organisations de femmes, donner un statut officiel à la conjointe collaboratrice (Directive européenne 86/613) dans tous les Etats membres de l'Union européenne.

La deuxième partie de la conférence sera consacrée au programme du réseau AKTEA pour les deux prochaines années. Les principaux aspects abordés seront les suivants : 1) Réseautage, communication, échanges, 2) Contacts solidaires : construire et maintenir le réseau au niveau transnational, 3) Rendre plus visible et renforcer le rôle des femmes et des groupements de femmes par des ateliers, des programmes de formation, d'échanges et de recherche, 4) Améliorer la sécurité en mer en organisant des ateliers, des programmes de formation, d'échanges et de recherches.

*Pour plus d'informations sur cette conférence, contacter Katia Frangoudes à [Katia.Frangoudes@univ-brest.fr](mailto:Katia.Frangoudes@univ-brest.fr)*

### YEMAYA

Letter de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

### publié par

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006, Inde

Tél: (91) 44 2827 5303

Fax: (91) 44 2825 4457

Email: [icsf@icsf.net](mailto:icsf@icsf.net)

Website: <http://www.icsf.net>

### préparé par

Chandrika Sharma

### traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

### imprimé par

Nagaraj & Company Pvt. Ltd., Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.